

## « Les petites Patrocle » (Guyane)

*Bernadette Rossignol, novembre 2019*

La biographie de *Marianne Lévy* « Marie-Guillemine Laville-Leroux et les siens. Une femme peintre de l'Ancien Régime à la Restauration (1768-1826) »<sup>1</sup> consacre un sous-chapitre à la correspondance de Marie-Guillemine avec son beau-frère Benoist-Cavay à propos des « petites Patrocle », originaires de la Guyane et en cours d'études à Paris, qu'il lui a confiées.

Les lettres envoyées<sup>2</sup> ne disant rien de leur identité et la biographe échafaudant des hypothèses, nous avons entrepris la recherche.

Voici d'abord un résumé des faits, par extraits de la biographie :

« *La correspondance de Marie-Guillemine s'intéressant aux petites Patrocle commence en 1803, soit l'année qui suit le rétablissement de l'esclavage. [...] Le séjour des fillettes se prolonge au moins jusqu'en 1808.* »

« *Elles avaient été confiées, pour la traversée et leur installation, à un homme qui s'était empressé d'engloutir à son propre bénéfice les fonds qu'on lui avait remis.* » D'où les fréquentes lettres de Marie-Guillemine demandant en vain un remboursement des frais qu'elle avait engagés pour elles.

« *Jolies et douces [...] elles profitent pleinement des cours qu'elles reçoivent. [...] Elles remportent des prix. Ainsi, en 1804, la plus jeune gagnait celui d'arithmétique et le second de géométrie. L'aînée a la plus belle voix de Paris, elle chante à merveille. Marie-Guillemine prête son piano.* »

« *L'aînée s'appelait Clotilde, la seconde on ne sait. Elles sont les petites Patrocle [...]. Marie-Guillemine [...] les dit créoles<sup>3</sup>. [...] Elles viennent de Guyane, leur père les a envoyées à Paris parfaire leur éducation. [Dans les lettres] il s'agit toujours du père. Qu'elle soit morte ou vivante, il n'y a pas une allusion à la mère. A moins que son décès ne renvoie à une autre histoire, ce silence pourrait bien tenir à une équation compliquée mêlant sentiments et rapports de force entre homme et femme, possiblement homme blanc riche et femme noire à la position plus précaire. Sans compter la volte-face qui rétablit l'esclavage aux colonies.* »

La recherche dans l'état civil de Cayenne montre que père et mère étaient légitimement mariés et l'un et l'autre « mulâtres libres » et vivants.

Voici d'abord la reconstitution généalogique (tous actes à Cayenne) :

---

<sup>1</sup> L'Harmattan, Biographies, Série XVIIIe-XIXe, 2018, ISBN 978-2-343-14056-8, p. 198-202. Voir l'article « BENOIST CAVAY et Victor HUGUES. A propos de Portrait d'une négresse »

<sup>2</sup> Fonds privé Benoist d'Azy AN 161 AQ 9.

<sup>3</sup> Seul son fils Denis, plus tard, les dit « mulâtresses ».

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

### 1 Rose Soulange

négrresse libre, fille naturelle de Mathieu et Rosalie (celle-ci + 13/12/1786, 67 ans, inhumée en présence de son petit-fils Jean Baptiste Patrocle, charpentier)

a\* NN (blanc)

bx 29/08/1765, Jean AYOUBA, archer de la maréchaussée, créole de cette colonie, fils naturel d'André Cailleaud et d'Antoinette Ayouba (signatures : Jean Ayouba, et les témoins François Coutard, Thomas dit Pondichéry, François Gonneau) caporal de la compagnie des chasseurs en 1782

#### 1a\*.1 Jean Baptiste dit PATROCLE

mulâtre libre (au x) ; signe (bien)

o ca 1756 Cayenne (d'après l'âge au décès mais dit mineur au mariage)

+ 01/04/1825 ; en sa maison rue Praslin ; homme de couleur, maître charpentier, entrepreneur, habitant propriétaire, 68 ans, époux de Romaine Iphigénie ; décès déclaré par Marie Laurent Brun, 46 ans, et Charles Brunot, 30 ans, tous deux notaires royaux

Témoins au mariage : Jean Ayouba, curateur de l'époux ; Jean Dargens, curateur de l'épouse ; Joseph La Cardonnière, lieutenant des troupes nationales ; Antoine Pascaud, sous-lieutenant des mêmes troupes ; Michel Hippolyte de Verny, lieutenant aux dites troupes ; Julien François La Barbarie de Saint Front, aide de camp de M. le gouverneur

x 08/01/1782 Romaine dite Iphigénie, fille mineure de Françoise, mulâtresse libre mulâtresse libre ; signe

o ca 1763 Cayenne

+ 16 d 17/08/1833 Cayenne ; Iphigénie Romaine, 69 ans, dans sa maison rue Praslin

#### 1a\*.1 Jean Baptiste PATROCLE x 1782 Romaine Iphigénie

### 1 Charles Pacifique PATROCLE

o 08/03 b 07/04/1783 ; père charpentier ; p M. l'abbé Maire, vice-préfet de la mission ; m demoiselle Marguerite Marie Anne, fille de + messire Jean Baptiste Gabriel Hyacinthe Saint Michel Dunezat, lieutenant des vaisseaux du roi, et dame Marie Marguerite Saint Michel Dunezat

+ 23/12/1790 ; 8 ans ; noyé

### 2 Jeanne Rose PATROCLE

b 03/08/1785 ; 18 jours ; p Jean Baptiste Ayouba ; m Rose Soulange son épouse

+ 22 (+) 23/12/1790 ; 6 ans ; père charpentier

### 3 **Marie Françoise dite Clotilde PATROCLE**

b 11/12/1787 ; 19 jours ; p Mathias Molié, mulâtre libre ; m Françoise, mulâtresse libre + 1808/

### 4 **Marie Anne PATROCLE**

o 16/04 b 08/05/1791 ; père maître charpentier ; p Jean Pierre Besse, habitant ; m demoiselle Marianne Dunezat, habitante

+ 1808/

## *Généalogie et Histoire de la Caraïbe*

Les « petites Patrocle » sont donc filles (et seules survivantes) du maître charpentier Jean Baptiste Patrocle et de Romaine Iphigénie, tous deux mulâtres libres et dont les pères naturels devaient être blancs et sûrement notables. La richesse familiale venait donc du métier du père mais aussi de la famille du grand-père naturel : un Saint Michel Dunezat ? Voir les parrainages.

Sur la famille Saint Michel Dunezat, voir l'arbre de Pascale Surpas (passsurto sur geneanet).

Jean-Baptiste Hyacinthe **Dunezat** de **Saint-Michel** (1727-1769) fut lieutenant du roi et gouverneur par intérim de 1751-1752 et de 1753-1757.

Il n'est pas impossible que, avant son mariage en 1766 avec une cousine, Jean Baptiste Hyacinthe ait eu un fils (prénomé Jean Baptiste...) avec Rose, négresse libre, et que lui, puis sa famille, ait conservé d'étroites relations avec Rose et sa descendance... et financé les études en France des « petites Patrocle ». Marie Anne Marguerite Saint Michel Dunezat, marraine de deux des enfants Patrocle, est la fille de Jean-Baptiste Hyacinthe. Née en 1769 elle est décédée en 1802 : aurait-elle par testament légué une certaine somme pour l'éducation en France, à partir de 1803, de sa filleule Marie Anne et de la sœur aînée de celle-ci ?

Nous ignorons le sort des « petites Patrocle » : restées à Paris ? rentrées en Guyane ?

[Lire un autre article](#)

[Page d'accueil](#)